



Chadrac le 18 OCT. 2022

Madame, Monsieur,

La Municipalité de Chadrac souhaite maintenir un dispositif de **Temps d'Accueil Périscolaires (TAP)** de qualité, les jours de classe de 16h à 17h.

---

**Deux grands principes sont à respecter impérativement :**

**L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT EST UN ENGAGEMENT DE VOTRE PART**

Toute absence doit être signalée à **Sébastien CONVERT au 06.41.96.41.58.**

Un désistement et/ou des absences répétées en cours de période pénaliserait l'ensemble du groupe d'enfants et perturberaient la progression pédagogique des séances.

En cas d'absences répétées non justifiées, votre enfant pourrait se voir exclu des TAP.

**LA DISCIPLINE ET LE RESPECT DES INTERVENANTS.TES SONT PRIMORDIAUX**

Un enfant indiscipliné sera sanctionné, son indiscipline sera notifiée.

Au bout de **3 notifications** il sera **exclu durant 1 semaine des TAP**, cette exclusion vous sera signifiée par courrier, vous devrez donc le récupérer à 16h.

Si l'indiscipline se répète, l'enfant sera exclu pour toute la période, puis définitivement si son comportement ne s'améliore pas.

---

Le partenariat avec la Maison Pour Tous et les clubs sportifs permet de proposer des activités variées : Théâtre, Foot, Baseball, Théâtre d'Impro, Aide aux devoirs, Judo, Multisports, Ultimate, Football Américain, Soutien à la scolarité ....

La Municipalité assume en totalité les salaires des intervenants.les, les TAP sont gratuits pour les familles, ce qui est un gage d'accessibilité pour le plus grand nombre.

L'enjeu est important, il offre à vos enfants la possibilité de découvrir un grand nombre d'activités pour peut-être faire naître des passions, en tout cas participer à leur développement.

Nous comptons sur vous pour expliquer à vos enfants l'intérêt des TAP, afin qu'ils mesurent la chance qu'ils ont de pouvoir y participer.

Nous avons besoin de toute votre considération pour que l'année se passe bien, pour que tous les enfants évoluent dans de bonnes conditions.

Nous vous prions de croire en notre engagement pour le bien-être et le développement de vos enfants.

Mme le Maire  
**Corinne BRINGER**

